

# Démocratie locale participative et de proximité



**Nous participons, Vous participez**

**Montpellier commune et métropole**

**Commune de Montpellier**

Notre conseil de quartier Figuerolles-Autrement fait partie du Conseil de Quartier Centre. Nous avons été désignés à l'issue d'un tirage au sort. D'abord, nous avons enregistré notre association auprès de la Commune le 4 juillet 2021 sous le n° 1832.

Le [Conseil de quartier Montpellier-Centre \(super-quartier, cliquez ce lien\)](#) inclut le quartier de Figuerolles.

Le délégué désigné par la Commune est M. Raymond GIMILIO, porte-parole, trésorier et secrétaire à titre provisoire de notre comité de quartier. Nous avons déjà commencé à siéger pour nous structurer.

**Montpellier-Métropole**

Nous avons soumis la candidature d'un représentant au Conseil de Développement de la Métropole.

Le délégué titulaire dont la candidature a été acceptée (tirage au sort) est M. Raymond GIMILIO, porte-parole, trésorier et secrétaire à titre provisoire de notre comité de quartier.

La première réunion d'installation a eu lieu le 12 octobre 2021, nous n'avons pas pu y assister. Une réunion par téléconférence a eu lieu pour rattrapage le 19 octobre 2021. Les objectifs sont consultables sur le site de la Métropole ([cliquez sur ce lien](#)).

## **Notre position comme représentants**

La désignation a été faite « **à titre personnel** », cela n'empêche nullement de porter la parole de nos membres (utiliser notre [formulaire de contact : cliquez ce lien](#)). Toute suggestion sera étudiée avec soin et fera l'objet :

- d'une correspondance aux services municipaux ou métropolitains compétents,
- d'une transmission éventuelle au Conseil de quartier, au Conseil Citoyen ou au Conseil de développement (CoDev).

N'hésitez pas, nous sommes à votre service, nous avons de nombreux relais dans nos associations. Nous voulons être vos relais pour vous aider face aux administrations. Contactez-nous ([Cliquez ce lien](#)).

## **Pour un quartier Figuerolles autrement, apaisé et où il fait bon vivre**